

SOMMET DES AMÉRIQUES QUÉBEC 2001

Les manifestants s'annoncent au rendez-vous des prochains sommets

ANA MARIA ECHEVERRIA
Agence France-Press

QUÉBEC — Les manifestants qui ont protesté dans les rues de Québec contre le 3^e Sommet des Amériques considèrent hier, à l'issue de la rencontre, que les chefs d'État et de gouvernement ne pourraient plus se réunir en aucun lieu du monde sans entendre la voix de ceux qui exigent un monde plus équitable.

« Nous voulons que les gouvernements nous entendent et nous voulons un débat transparent, et non tenu derrière des portes closes », a affirmé Marcela Escobedo, responsable de la coordination du Sommet des peuples, célébré en marge du Sommet des Amériques qui a

réuni 34 chefs d'État et de gouvernement du continent américain en vue d'instaurer une Zone de libre échange des Amériques (ZLEA).

« Nous allons être présents à tous les grands rendez-vous des leaders mondiaux, jusqu'à ce que nous les obligeons à prendre des décisions qui bénéficient aux peuples, et nous seulement aux grandes corporations », a déclaré pour sa part Ben Richman, un avocat canadien ayant participé aux manifestations contre la mondialisation.

Ces manifestations faisaient suite aux violentes protestations survenues en décembre 1999 à Seattle, aux États-Unis, durant une réunion de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui ont causé plus de 300 millions de dollars de

dégâts et au cours desquelles 600 personnes avaient été arrêtées.

Les manifestations de Seattle avaient été suivies l'an dernier par celles de Washington lors d'une réunion annuelle du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque Mondiale (BM) au cours de laquelle 1300 personnes avaient été arrêtées.

Puis, en septembre dernier à Prague, des heurts se sont produits entre des manifestants hostiles à la mondialisation et les forces de l'ordre qui protégeaient des réunions du FMI et de la Banque Mondiale, faisant une centaine de blessés, dont 63 policiers, tandis que 420 manifestants étaient arrêtés.

À Québec, la marche pacifique de 30 000 personnes organisée par le Sommet des Peuples a confirmé,

selon les organisateurs, que ceux qui se mobilisent contre le libre échange sont de loin plus nombreux que les certains de manifestants qui se heurtent aux forces de l'ordre.

« Les militants au Québec — les travailleurs, les enseignants, les agriculteurs, les étudiants, les femmes — reflètent l'évolution d'une opposition qui est maintenant plus large, plus diverse et qui est présente à tous les sommets internationaux », a estimé John Cavanagh, qui dirige l'Institut des Études politiques à Washington et qui a été l'un des coordinateurs des manifestations pacifiques à Québec.

Nombre de ces manifestants ont fait valoir qu'ils ne sont pas opposés à l'intégration économique de l'Amérique latine mais désireux

qu'elle se fasse « d'une autre façon », qui soit « plus sociale, plus humaine » et qui « améliore les conditions de vie des travailleurs » et « les conditions liées à l'environnement ».

Selon M. Cavanagh, ce qui unit les manifestants est « l'immense coût humain de la mondialisation ». « Ce que nous souhaitons est le dialogue et non la confrontation », a-t-il ajouté.

Le prochain Sommet des Amériques, qui doit se tenir en Argentine, « n'aura pas besoin de clôtures pour retirer ceux qui viennent protester, mais il aura des espaces pour ceux qui viennent applaudir quand on travaille pour le bénéfice et le progrès des peuples », a déclaré hier le président argentin Fernando de la Rúa.



Hier, un manifestant menotté a été placé sous la surveillance d'un policier. Les forces de l'ordre ont procédé à l'arrestation de 250 personnes au cours de la nuit de samedi à hier.

« Mais mes examens?!? » Dur lendemain de veille pour les guerriers

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Les guerriers sans peur de la veille avaient grisé mince.

Sur l'écran de vidéo-comparution hier au palais de justice de Québec les manifestants audacieux, les troupes de choc qui, en fin de semaine, avaient affronté des policiers en armure, ressemblaient au jeune caissier de votre dépanneur.

Les yeux bouffis, les cheveux en broussailles, les menottes aux poignets — un sweat-shirt gris avait remplacé leurs uniformes de la veille —, les jeunes défilèrent dans une salle anonyme de la prison d'Orsainville pour répondre aux questions du tribunal situé à une vingtaine de kilomètres, au centre-ville.

Tous très jeunes — autour de 20 ans —, en majorité des francophones de Montréal, ils n'avaient rien de l'activiste radical, classe mondiale.

Les accusations se ressemblaient toutes : entrave à un agent de la paix, participation à un attroupement illégal, voies de fait sur un policier. Dans quelques cas, on mentionnait que le jeune portait une arme, mais, aux questions de

la défense, la Couronne précisait qu'il s'agissait de « pièces de bois » ou d'une bouteille de bière.

« Je demande la clémence, je suis étudiant au cégep, en Sciences humaines », a dit Alexandre Bérubé-Bousquet, 19 ans, du quartier Emard à Montréal, accusé d'avoir participé à un attroupement illégal. Arrêté dans la nuit de vendredi à samedi, le jeune Bousquet devra attendre jusqu'à jeudi avant de pouvoir être libéré sous cautionnement. Car Alexandre était un cas compliqué, c'était un récidiviste, en fait il avait déjà été frappé à Westmount d'une ordonnance l'interdisant précisément à ne plus se pointer à ce type de manifestations.

« J'ai un examen jeudi soir à Ottawa », a dit Ethan Aspler, 23 ans, accusé lui aussi d'avoir participé à une émeute. Le juge Jean-François Dionne lui a expliqué que compte tenu des circonstances, une attente de trois jours avant sa remise en liberté jeudi matin était raisonnable.

Samedi, neuf jeunes prévenus avaient comparu pour entendre les accusations portées contre eux. On prévoyait procéder dans une vingtaine de cas hier. Sur les 108 premières arrestations, celles de vendredi et samedi, 43 personnes avaient été libérées sur-le-champ,

après un engagement de garder la paix et de compléter dans quelques mois.

Beaucoup de confusion entouraient certaines comparutions. Plusieurs soulignaient avoir été amenés devant la caméra sans avoir pu parler à un avocat préalable.

« J'ai faim, on ne m'a pas donné à manger », disait en fin de matinée Morgan Stewart, accusé d'avoir menacé de mort « un membre de l'escouade anti-émeute et d'avoir vandalisé un camion de la Ville de Québec. Stephen Appleby, 22 ans, de Brossard, se plaignait d'avoir des côtes cassées. Perplexe, le juge lui a recommandé d'en informer immédiatement les policiers du centre de détention.

La défense s'inquiétait hier du fait que, systématiquement, la Couronne remettait à jeudi matin la comparution permettant à ces jeunes d'être libérés. « Il y a eu plus de 275 arrestations cette nuit, c'est beaucoup de monde même si on s'était préparé », d'expliquer le procureur de la Couronne Robert Parrot devant le juge Dionne. Dans bien des cas il fallait poursuivre l'enquête pour compléter la preuve, et les enquêteurs étaient carrément débordés.

George W. Bush et Jésus Christ ont été arrêtés

Une requête exceptionnelle est rejetée par la Cour supérieure

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne

QUÉBEC — Le juge Richard Grenier de la Cour supérieure a rejeté hier une requête présentée par les avocats de Nestor, George W. Bush et Jésus Christ.

« On n'est pas au festival de l'humour ici », a lancé le juge Grenier sur un ton colérique en pleine salle du palais de justice.

Les avocats Denis Poltras, Denis Barrette et Pascal Lescaubeau avaient présenté une requête en *habeas corpus* au nom d'une trentaine de jeunes manifestants arrêtés au cours des derniers jours, et dont certains n'avaient fourni qu'un surnom comme identité.

Une requête en *habeas corpus* est une procédure exceptionnelle qui vise à obtenir de la Cour supérieure une décision immédiate à la suite d'une détention qu'on prétend illégale. La procédure fait généralement suite à une détention dépassant 24 heures sans qu'il y ait eu comparution devant un juge.

Les trois avocats de la défense ont donc produit devant le juge Grenier une liste d'une trentaine de manifestants qui auraient été détenus depuis plus de 24 heures sans passer devant le tribunal.

Mais la liste comprenait des noms invariables comme Nestor, George W. Bush et Jésus Christ, ce qui a soulevé le colère du juge Grenier.

« Ce procédé ne va pas avec la dignité de la Cour. Je souhaite que le Barreau se penche sur votre comportement. Les gens devant la justice doivent agir sous leur nom légal », a dit le juge au trois signataires de la requête.

Mr Lescaubeau a expliqué pour sa part qu'il s'agissait des noms avec lesquels se présentait certain

nes des personnes arrêtées lors des manifestations.

Les avocats de la défense ont beaucoup de difficulté à entrer en contact avec leurs clients et à établir leur défense, et ont reproduit dans leur requête les noms tels que recueillis par la police lors des arrestations.

« Le but de notre requête n'est pas de ridiculiser la justice, mais les circonstances exceptionnelles font en sorte que nous ne pouvons pas avoir une relation normale avec nos clients », a-t-il dit.

Après une suspension de quelques heures, le procureur du gouvernement, M^{re} Robert Parrot, a procédé à l'analyse de la liste fournie par la défense.

La plupart des personnes impliquées avaient entretemps comparu devant un juge, avaient été libérées avec promesse de comparaitre plus tard ou avaient tout simplement été élargi, a rapporté M^{re} Parrot.

« Comme les trois seuls noms dont le sort n'avait pas été fixé demeurait les trois personnes s'étant présentées sous un pseudonyme, le juge Grenier a refusé d'émettre un bref d'*habeas corpus* à leur avantage.

Mais les avocats de la défense étaient néanmoins heureux de la tournure des événements.

« Notre procédure était justifiée et on considère quand même cela comme une victoire », a réagi l'avocat Lescaubeau. On a des confirmation que presque tout le monde a été libéré.

Selon lui, la requête a été produite à cause du système mis en place à Orsainville. « Ce système fait en sorte que des gens ont été isolés pendant une très grande période de temps, que l'accès à un avocat leur a été refusé d'une façon quasi systématique », a conclu l'avocat.

Des journalistes appréhendés lors des manifestations

MICHEL HÉBERT
Presse Canadienne

QUÉBEC — Au moins quatre membres des médias ont été appréhendés au cours des violentes manifestations qui ont ponctué le Sommet des Amériques, cette fin de semaine.

Trois photographes et au moins un journaliste ont été mis sous verrouille alors qu'ils faisaient leur travail, a déploré la présidente de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), M^{me} Hélène Pichette, en point de presse, à Québec, hier.

Une photographe, Caroline Duchesne, et un reporter radio, Denis Duchesne, ont par ailleurs été atteints par des balles de plastique, parfois sans raison apparente, selon les reporters.

M^{me} Pichette estime que le travail journalistique devient de plus en plus difficile lorsque les forces de l'ordre affectent des manifestants hostiles. « C'est inquiétant », dit-elle.

L'exemple de Louise Bilodeau, 48 ans, une photographe de Québec, en est un bon exemple. M^{me} Bilodeau faisait des photographies pour la revue *L'actualité* et les agences Stock et Clix. Munie d'un masque à gaz et d'un casque de vélo, elle

était placée aux premières loges pour prendre de « bonnes photos d'action » des combats que se livraient policiers et manifestants aux abords du périmètre de sécurité, samedi.

La situation a dégénéré lorsque la clôture du périmètre a cédé. Elle s'est alors enfuie, mais bien qu'elle se soit identifiée, les policiers l'ont rattrapée, rudement maîtrisée, enfermée dans un fourgon et l'ont envoyée à la prison d'Orsainville. Son appareil aurait été sérieusement endommagé, a indiqué le rédacteur en chef adjoint de *L'actualité*, Bernard Faucher. M^{me} Bilodeau a été relâchée grâce à l'intervention de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec.

Quant à Charles East, un photographe de l'agence new-yorkaise SIPA, il est toujours détenu à Orsainville après avoir été appréhendé lors des affrontements qui ont eu lieu samedi dans la basse-ville de Québec. Les policiers soutiennent que East s'était mêlé à la foule pour leur lancer des pierres.

Une troisième photographe et un journaliste mexicain seraient aussi sous les verrous. Quelques journalistes ont subi les foudres des manifestants. Certains ont été rudoyés, d'autres dépourvus de leur matériel.

L'usage du fusil Arwen 37 choque

MARTIN PELCHAT

QUÉBEC — L'usage « fréquent et continu » de balles de plastique par les policiers au deuxième jour du Sommet des Amériques était injurieux, juge la Ligue des droits et libertés, dont le bilan fait également état d'arrestations injustifiées et de stratégies policières qui auraient contribué à une radicalisation de certains manifestants.

Les policiers avaient déclaré publiquement que le fusil Arwen 37 — qui a déjà causé des décès — ne serait utilisé que comme arme « de dernier recours », a rappelé André Paradis au nom d'un comité d'observateurs civils qui surveillait le travail des policiers pendant le sommet.

« Ça été utilisé comme un moyen normal, régulier de répression », de dénoncer M. Paradis, en rapportant, sur la foi de deux témoins, qu'une jeune manifestante dans la vingtaine avait dû subir

une trachéotomie au CHUL après avoir reçu un de ces projectiles au cou. La Direction de la santé publique ne pouvait cependant confirmer ce cas hier soir.

M. Paradis ajouta que selon certains rapports, des policiers battaient leur bouclier anti-émeute avec leur bâton pour montrer « leur satisfaction d'avoir atteint quel qu'un », « C'est inacceptable, insupportable ». On a vu des policiers tirer des balles de plastique sur des gens très proches d'eux.

« Elles n'ont été utilisées que sur des individus menaçants », a répliqué le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, en donnant l'exemple d'un individu qui venait de lancer une bille d'acier avec un lance-pierres.

La Ligue a également rapporté le cas d'un manifestant qui aurait reçu une décharge électrique d'une arme utilisée par la GRC, alors qu'il était couché en chien de fusil et n'offrait aucune résistance.

Selon André Paradis, la police avait opté samedi pour une stratégie plus « musclée » qui s'appuyait aussi sur un usage « intensif » des gaz lacrymogènes. Une évaluation dans un secteur chaud, la côte d'Abraham, a établi la fréquence des tirs à un à la minute. Les policiers tiraient souvent à l'horizontale sur des manifestants, dénonçait-il.

Par ailleurs, des problèmes « très très importants de désorganisation » à la prison d'Orsainville ont en outre été remarqués par la Ligue et par un comité d'avocats de la défense selon qui les droits de plusieurs prévenus ne sont pas respectés. La Ligue s'en prend notamment à la mise-à-nu des manifestants gazés pour la décontamination. Ce n'est qu'après la visite des observateurs civils, dit Jean-Claude Berthelin, que des panneaux ont été ajoutés pour cacher les doués aux yeux des visiteurs.